# La gestion des prairies respectueux de la nature

# Synthèse

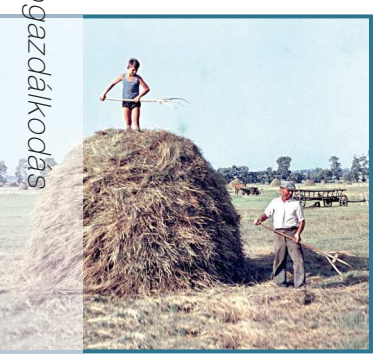

En Europe, le modèle agricole centré sur la production, longtemps pratiqué, a été récemment remplacé par une politique agricole appelée « multifonctionnelle ». En effet, d'autres considérations en dehors des fonctions traditionnelles de l'agriculture prennent toujours plus d'importance, notamment celles qui relèvent de l'écologie, du domaine socioculturel, de la sauvegarde des coutumes, ainsi que de la récréation, des loisirs. Au cours de l'histoire, les prairies étaient avant tout au service de la production alimentaire. Or, ces derniers temps, de nouvelles exigences sont apparues en dehors des fonctions traditionnelles déjà citées. L'importance des produits à caractère immatériel des prairies va en se renforçant depuis que le développement durable est devenu le mot d'ordre primordial lors de la mise en valeur des ressources naturelles. La bonne répartition des habitats naturels et semi-naturels, de même que leur disposition correcte dans l'espace au sein du paysage font partie des critères de conservation de la biodiversité servant également à assurer les services écologiques les plus importants pour les êtres humains. C'est ce qui constitue la base du fonctionnement approprié, et de la durabilité d'un paysage.

L'Union européenne a créé le réseau « Natura 2000 » en vue de conserver les habitats naturels existants et pour protéger la flore et la faune des milieux naturels éligibles. En Hongrie, il existe aujourd'hui de nombreux types d'habitats, d'espèces végétales et animales menacés, uniques dans leur genre à l'intérieur des frontières géographiques actuelles de l'Union européenne. De ce fait, grâce à notre pays, l'Europe s'enrichit d'une nouvelle région naturelle géographique indépendante (Région écologique de Pannonie) qui dispose des richesses naturelles exceptionnelles. Parmi les milieux cités, les habitats ouverts dont la constitution a été favorisée entre autres par la disposition géographique du pays, son climat, sa faune naturelle et les activités poursuivies par nos ancêtres tout au long d'un millénaire, représentent un patrimoine naturel exceptionnel. Après le changement de régime intervenu en Hongrie au début des années quatre-vingt-dix, nous avons assisté à la transformation fondamentale de la mise en valeur des habitats ouverts dans le cadre de laquelle les méthodes d'exploitation traditionnelle exigeant une approche toute nouvelle ont refait surface.

Néanmoins, à cette époque-là, la mise en œuvre de méthodes d'exploitation respectueuses de la nature appliquées à l'aide d'équipements modernes n'a pas encore été expérimentée en Hongrie. D'ailleurs, les expériences recueillies à cet égard étaient également très modestes même à l'étranger. C'était dans ce contexte-là que nous avons lancé nos propres recherches, tout comme des échanges d'expériences en y associant tous ceux qui poursuivaient leurs activités dans des conditions similaires.

Lors de la gestion naturelle, nous devons apprendre comment faire pour nous adapter à l'apparition ou à la présence durable de quelques espèces servant d'indicateur important lors de l'accomplissement des travaux quotidiens de gestion. En effet, les expériences doivent nous conduire à la mise au point de descriptions détaillées tenant lieu de technologies en vue d'épargner nos successeurs d'être obligés de tout recommencer à zéro.

Notre groupe de chercheurs s'était assigné pour tâche de passer en revue et de conduire des expérimentations afin de mettre au point des technologies de gestion exemptes de préjugés et de dogmes. Ces technologies étaient destinées à être déployées sur les prairies compte tenu d'une part des expériences relatives à l'activité déployée dans le domaine de l'histoire du paysage accumulées sur le territoire national, et d'autre part par des recherches à caractère novateur poursuivies dans ce domaine à l'échelle internationale, et dont la mise en application concrète sur le plan national fait toujours défaut.

Nos recherches avaient pour but de mettre au point des technologies de gestion des prairies conformes et applicables, destinées à conserver la nature par la préservation de la majeure partie de la biocénose en évitant justement d'élaborer des procédés sans enjeux véritables, qui soient inutiles, mais faciles à contrôler. Lors de nos recherches, nous avons réussi à prouver, données à l'appui, la justesse d'une grande partie de nos mesures de protection environnementale appliquées. Il est apparu néanmoins que quelques pratiques de « protection d'oiseaux » divulguées auparavant oralement risquent également de conduire à des pièges écologiques. Nous proposons donc la synthèse des principaux constats comme suit.

## *Fauchage respectueux de la nature*

Lors de la fixation de la date optimale du fauchage respectueux de la nature, nous avons constaté que le fauchage effectué à une date tardive (fin juin, début juillet) représente une des meilleures modalités de protection de la faune. En recourant à cette méthode, nous créons une situation plus favorable même pour des espèces aux besoins écologiques particuliers ou à celles dont la couvaison ou la reproduction se font à une période tardive.

Après avoir procédé à observer et à capturer un certain nombre d'oiseux et à recueillir des données complémentaires, nous avons fixé la date éventuelle des fauchages entre la mi-juin et la fin juillet. À cette période de l'année, les oiseaux continuent toujours à occuper leur territoire, par conséquent toutes les activités vitales des oiseaux y nichant peuvent être observées. L'on peut ainsi recueillir des informations sur les couvées, l'état de développement des oisillons, et avoir une idée sur le nombre d'oiseaux installés sur le site. La répartition entre les jeunes individus et les individus adultes parmi les oiseux capturés pendant la période de campement nous laisse croire qu'à cette période, la plupart des oisillons n'ont pas encore quitté leur nid. Comme la couvée des oiseaux nicheurs est constituée d'habitude 4 à 5 œufs, au cas où les oisillons auraient déjà quitté leur nid en grandes masses, on aurait dénombré beaucoup plus de jeunes individus que d'adultes.

Sur la base de cette observation, nous sommes à même de conclure que si le nombre de jeunes individus d'oiseaux capturés sur un site donné en fin de période de nidification principale (fin juin, début juillet) est inférieur à celui des individus adultes nichant dans la prairie ou dans les roseaux, c'est que, à cette période-là, peu d'oisillons ont quitté leur nid. Cela veut dire que si l'on procède à la gestion de l'habitat prévue à cette période-là, l'on risque de détruire de grandes populations d'oiseaux qui y sont installés. Par contre, à partir du moment où le nombre de jeunes individus d'oiseaux capturés sur un site dépasse déjà significativement le nombre d'individus adultes, la gestion, voire le fauchage du site ne risquera plus de les mettre massivement en danger.

Est primordial, lors de la gestion d'une prairie riche en patrimoine naturel, le niveau de connaissances de la biocénose et l'approche manifestée par le personnel effectuant les travaux, car toutes les mesures se basent sur ceci.
Grâce à l'effet déployé par le dispositif d'alerte consistant en un rideau de chaînes suspendues fixées sur les tracteurs lors du fauchage ayant pour fonction de faire éloigner les animaux, durant les expériences poursuivies pendant 6 ans, sur les 5 171 animaux perçus sur les sites, 4 901 (94,8 %) se sont enfouis, 236 (4,6 %) ont été sauvés par les conducteurs de tracteurs, et seulement 54 (1 %) ont été blessés ou tués.
En matière d'avancement dans l'espace et d'organisation du travail, dans le cas des sites d'une étendue importante, les recherches poursuivies accordent la préférence parmi les différentes méthodes utilisées à celle qui consiste à assurer le fauchage en continu, au même endroit et de jour uniquement en accomplissant le travail à l'aide de plusieurs machines en même temps, et en veillant à faire éloigner les animaux du site (en les dérangeant perpétuellement) et à leur assurer des bandes de repli définitives à la configuration spatiale planifiée.
L'étude des faucheuses a abouti à la conclusion que la longueur d'une faux utilisée sur un site naturel protégé ne doit en aucun cas dépasser 3 mètres, et qu'il serait interdit d'utiliser des faucheuses qui rongent les tiges. En effet, l'utilisation de ces dernières anéantirait les conclusions de l'étude par le simple fait qu'elles détruiraient non seulement la plante elle-même, mais aussi tous les êtres vivants qui y trouvent refuge.

La comparaison des différents types de faucheuses effectuée dans l'étude démontre que les faucheuses à disques et à doubles couteaux donne un meilleur résultat que la faucheuse rotative à tambours quant à la hauteur des champs fauchés, ceci étant vrai pour les valeurs extrêmes comme pour la valeur moyenne, et que le recours aux premières présente également une chance de survie beaucoup plus grande aux animaux choisissant la stratégie de se cacher. Toutefois, le meilleur résultat est obtenu par la faucheuse à doubles couteaux et à disques au contrôle d'ascenseur.
Par contre, si l'on effectue le fauchage en négligeant les mesures énumérées ci-dessus, si l'on procède aux méthodes traditionnelles et aux mauvaises périodes, durant la nuit et sans dispositif d'alerte pour faire éloigner les animaux, sans y prêter attention, et si en plus l'organisation du travail laisse à désirer et le réglage des faucheuses n'est pas bien non plus, tout cela résultera en l'endommagement grave de la biocénose des prairies. De ce point de vue, ce qui est le plus dommageable, c'est le mauvais réglage d'une faucheuse rotative à tambours après l'utilisation de laquelle et, afin d'accélérer le séchage, les rangées sont dispersées en plus.
En guise de conclusion, nous présentons la synthèse des mesures à prendre qui permettront aux agriculteurs respectueux de l'environnement de contribuer sur le site donné à préserver la biodiversité et conserver le plus grand nombre d'espèces, ainsi que la biocénose y installés:

- Effectuer un fauchage plus tardif, en début de juillet et de jour uniquement, procéder à la récolte en état vert, pour faire du foin ensilé (fermenté).
- Utiliser une faux qui ne ronge pas les tiges et dont la longueur ne dépasse pas 3 mètres, étant équipée d'un dispositif d'alerte constitué d'un rideau de chaînes pour éloigner le gibier (à des distances de 5-7 cm entre les chaînes), disposant de trois points de fixation, de façon à assurer une hauteur convenable de la végétation après le fauchage.
- Effectuer les travaux doucement, à une vitesse d'avancement de 4 à 5 km/heure maximum.
- Bien choisir les directions du fauchage, en laissant 10 % de bandes de refuge d'une configuration cohérente.

# La restauration des prairies naturelles

# Synthèse

Ces dernières années, le nombre de restaurations de prairies semi-naturelles va en s'accroissant même dans notre pays, et cette activité pourra prendre encore plus d'ampleur à l'avenir dans le cadre du Programme de Développement Régional Nouvelle Hongrie. Afin de promouvoir les programmes en question, nous allons passer en revue les aspects théoriques et pratiques des méthodes nécessaires à la planification de la restauration des prairies naturelles.

Lors de la restauration d'une zone non-herbagère exploitée auparavant comme terre de labour, il s'agit de créer une flore naturelle constituée surtout d'espèces herbacées et/ou de laîches. Il convient alors de prendre en compte les particularités écologiques du paysage tout en veillant à la création d'une végétation herbacée constituée d'espèces indigènes propres à l'ancien paysage (par exemple: steppes, prairies marécageuses, tourbières, etc.). En y procédant, on suit un double objectif: d'une part, restaurer la prairie indigène de l'habitation et, d'autre part, favoriser la réhabilitation du paysage naturel. Vu le fait que la tâche consiste à favoriser la création d'une prairie à l'ancienne plutôt que de créer un pré à haut rendement, des considérations ayant trait à l'écologie et à la conservation de la nature doivent également être respectées en dehors des impératifs technologiques et des besoins de la production de fourrage. En effet, lors de la restauration de prairies naturelles, nous recommandons de prendre en considération les principes de base comme suit:

1. Quand la création d'une prairie proche du naturel est entamée sur une terre arable laissée en friche et où la dominance des adventices invasives n'est pas constatée, rien ne justifie de procéder au labourage de celle-ci.
2. Transformer les champs en prairies proches du naturel a plus de chance de réussir d'habitude dans les cas où les champs des alentours sont riches en flore indigène ou semi-indigène. L'extension des prairies semi-naturelles peut ainsi contribuer à la restauration du réseau d'habitats naturel du pays. Par ailleurs, en restaurant la prairie sur des parcelles entourées de champs de labour, des îlots de prairie peuvent être constitués en favorisant ainsi la création d'une structure de paysage à mosaïques, plus variée.

3. Il convient avant tout de promouvoir la succession spontanée de prairies, et ne recourir à des méthodes d'implantation actives que si la restauration spontanée ne semble pas aboutir.
4. Le développement de la flore typique pour une prairie peut être accéléré si l'on recourt à la méthode consistant à étaler du foin fauché sur la zone à restaurer au moment de la maturation des grains sur des prairies environnantes similaires.
5. Néanmoins, recourir à l'utilisation des semences mixtes n'est conseillé que dans le cas où, grâce à ce procédé, il serait possible de prévenir l'invasion du territoire par des adventices invasives au cours des premières années. La composition des semences doit favoriser la création d'une prairie passant par l'installation des espèces d'herbes naturelles typiques pour l'habitat.
6. L'idéal serait d'y semer des grains ramassés dans des habitats similaires ou identiques. La cueillette des grains peut se faire par une moissonneuse, le ramassage du foin se fait en général soit mécaniquement, soit manuellement, ce dernier dans le cas où il s'agirait de petites quantités. S'il n'est pas possible de récolter des grains, des semences mixtes commercialisées et correspondant à l'habitat doivent être utilisées (il faut s'assurer qu'au moins l'espèce d'herbe dominante en soit identique, ou que celle-ci ait la part la plus importante dans le mélange).
7. Il faut éviter de semer des mélanges de grains constitués d'espèces qui ne sont pas indigènes.
8. Il convient de renouveler la prairie si, au bout de quelques années déjà la composition ou la structure de la flore de la prairie restaurée ne correspond toujours pas à celle qui conviendrait à l'habitat, et par conséquent des espèces indigènes s'y trouvent toujours en position dominée. Une prairie restaurée ne doit pas être labourée à nouveau dans le cadre du processus d'amélioration. Par contre, y répandre des grains, étaler du foin ou procéder à l'ensemencement direct est tout à fait envisageable.
9. Dans aucune des phases de la restauration d'une prairie, il n'est nécessaire d'ajouter des nutriments, du fumier ou des engrais chimiques, car ceci risquerait de compromettre sérieusement les chances d'implantation des espèces indigènes.
10. Lors de la gestion des prairies, il est à éviter en général de recourir à l'utilisation d'herbicides. Toutefois, il serait justifié d'en utiliser avant l'implantation des herbes dans les cas où l'on devrait faire face à une contamination très importante par des adventices invasives, ou de manière compétente et autorisée lors du traitement d'une prairie.
11. Des interventions (aération, désintégration de la couche inférieure du sol, hersage du sol humide) nuisant à la surface ou à la couche supérieure du sol de la prairie sont à éviter.
12. Les prairies restaurées requièrent une gestion régulière et continue. Celle-ci peut consister en un fauchage d'entretien, en une mise en pâturage doux ou, au début, en un broyage de tiges. Lors du fauchage ou de la mise en pâturage, il convient de se mettre en conformité avec les normes fixées dans le programme ciblé, et de renforcer le respect des exigences environnementales (par exemple: date et méthode de fauchage, taux d'intensité de la mise en pâturage, etc.).

# Prévention de la prolifération des mauvaises herbes invasives

# Synthèse

En Hongrie, le nombre d'espèces végétales dépasse les 2 700 dont seulement une centaine sont de mauvaises herbes. Et encore, uniquement une petite partie de celles-ci est qualifiée d'agressives ou d'invasives. Leur apparition et leur propagation brusques sont dommageables à l'agriculture tout comme à la santé. En effet, les espèces en question contribuent aussi de façon importante à la transformation des sites naturels, ce qui risque de mettre en danger notre patrimoine naturel. Par ailleurs, nous en arrivons déjà au point où une part décisive de la gestion et des interventions destinée à la conservation de la nature est constituée d'opérations ayant pour objectif principal de prévenir ou de combattre la propagation des adventices.

Lors des recherches que nous avons poursuivies, nous avons étudié les modalités de gestion qui permettent de supprimer ou d'éradiquer 2 espèces de Solidage (Solidago), 3 espèces de Renouées du Japon (Fallopia japonica), l'Ailanthe ou Faux vernis du Japon (Ailanthus altissima), l'Amorpha ou faux-indigo (Amorpha fruticosa), le Robinier faux-acacia (Rubina pseudoacacia), le Saule cendré (Salix cinerea) et le Calamagrostis commun ou Roseau des bois (Calamagrostis epigeios). En même temps, d'autres experts ont procédé à effectuer des comparaisons sur trois sites pilotes naturels sélectionnés auparavant, en vue d'évaluer l'efficacité et l'efficience des interventions destinées à conserver l'environnement naturel.

Sur des sites protégés du Nord de la Hongrie, nous avons étudié l'impact exercé par des méthodes appliquées simultanément, comme la mise en pâturage et le fauchage, l'éradication sélective d'arbrisseaux et le fauchage de fin d'été, ainsi que le concassage de tiges en automne et en hiver et, et ceci de manière à prendre en compte la période de couvaison du Râle des genêts ou Roi caille (Crex crex) nichant au sol.

Sur des sites protégés le long de la Tisza, il a été étudié la suppression de mauvaises herbes de haute taille et d'arbustes en fin d'été et en hiver au moyen de l'utilisation de plusieurs types de concasseurs de tige et de faux.

Durant l'automne, nous avons procédé sur les sites protégés du département de Szatmár-Bereg à l'étude de l'impact et des résultats obtenus grâce à la suppression manuelle sélective d'arbustes et à l'utilisation de débroussailleuses portatives. Un système permettant d'éradiquer les individus d'acacia en prévenant leur gemmation a été également mis au point dans cette région de Hongrie.

Les constats auxquels nous sommes arrivés au bout de longues années d'expériences sont comme suit:

**Des principes de base généraux:**

- Il n'est pas recommandé de commencer la gestion des sites avant de s'assurer que l'on est à même d'en accomplir la totalité sans exception des étapes requises. DE telles pratiques sont d'autant plus à éviter que des espèces de mauvaises herbes agressives se mettent de façon abrupte et massive (végétative) à coloniser tout le territoire suite au bouleversement.

- Au début de la gestion du site, il convient de prendre en compte la stratégie de propagation de la plante en question afin de pouvoir planifier le déroulement de la démarche dans l'espace.
- La suppression devrait principalement se faire par des méthodes mécaniques.
- Le recours aux produits chimiques:
- La quantité de produits chimiques doit être utilisée dans un faible dosage et à des intervalles aussi éloignés que possible.
- Les produits chimiques utilisés doivent représenter le moindre risque possible à l'environnement tout comme à la santé.

**Gestion des espèces de Solidage (Solidago spp.):**
- La pratique d'éradication mécanique a démontré que les meilleurs résultats étaient obtenus grâce au défrichage de la prairie.
- La gestion effectuée par le concassage de tiges a permis en 3 à 4 ans de réduire de façon significative « l'infection » de la surface. À part ceci, la taille des individus a également diminué d'environ un tiers.
- L'expérimentation dans le cadre de laquelle le concassage de tiges avait été pratiqué parallèlement à la mise en pâturage par des brebis, a abouti à la conclusion que le nombre d'espèces végétales à supprimer avait brusquement diminué sur le site, et qu'à la place de « buissons », il n'y restait plus que des individus de plantes solitaires.

**Gestion de la Renouée du Japon (Fallopia spp.)**
- « Fatiguer » la terre par le fauchage sans procéder au traitement par des produits chimiques est à éviter, car après le fauchage même les individus qui ne se propagent qu'à peine par voie végétative se mettent à coloniser l'espace de façon agressive.

**Gestion de l'Ailanthe ou du Faux vernis du Japon (Ailanthus altissima)**
- En utilisant des méthodes mécaniques, c'est-à-dire en coupant l'Ailanthe, ou en le dépouillant de son écorce, l'on aboutit justement au résultat opposé à ce qui serait souhaitable, vu que, contrairement aux attentes, les interventions mentionnées ci-dessus entraînent la gemmation accélérée de l'arbre.
- C'est la méthode chimique qui s'est avérée être la plus efficace. Celle-ci consiste à utiliser des produits chimiques à base de glyphosate. Ceci étant, même dans ce cas, il faut s'attendre au développement de rejetons issus de la racine.

**Gestion de l'Amorpha ou Faux- indigo (Amorpha fruticosa)**
- La couverture du site par l'Amorpha a massivement diminué après le concassage de tiges. Le caractère naturel des lopins de terre était même devenu plus marqué, mais les valeurs qu'ils affichaient étaient toujours très éloignées des valeurs précédentes.

**Gestion du Saule cendré (Salix cinerea)**
- Après le concassage des tiges, l'étendue couverte par le Saule cendré, tout comme la hauteur de ce dernier ont massivement diminué. Les rejetons sont devenus beaucoup moins vigoureux pour ne dépasser à peine la hauteur des herbes de la prairie une année plus tard.
- Après le débroussaillement (la suppression des arbustes), il était étonnant de voir la vitesse par laquelle des laîches et des espèces de plantes constituant une prairie prenaient possession du site, et ceci accompagné également de l'accroissement rapide du nombre d'espèces qui s'y sont installées.

**Gestion du Calamagrostis commun ou Roseau des bois (Calamagrostis epigeios)**
- Grâce au fauchage, la quantité de Calamagrostis communs s'est réduite à un tiers.
- La superficie couverte de feuilles mortes sèches (ainsi que l'épaisseur de la couche) s'est réduite de façon significative, ce qui allait vraisemblablement en diminuant la capacité compétitive du Calamagrostis commun.

Gestion du Robinier ou faux acacia (Robinia pseudoacacia)
- Ce n'est qu'au bout de plusieurs années d'expérimentation que le traitement massif au Medallon des stocks de différents types d'acacias a été entamé. Jusqu'à présent, quelque
- 5 000 individus au total ont approximativement été traités et desséchés.
- Plus de 90 % des individus d'acacias traités au Medallon n'ont pas poussé de feuilles le printemps d'après. Et 10 % environ de ceux-ci sont couverts de feuillage d'une intensité variable, mais dans tous les cas affaibli.
- En automne de l'année suivant celle où le traitement aux produits chimiques avait été effectué, des rejetons issus de la racine ou de la tige ne se sont pas développés, ceci ayant été le cas même après l'abattage des acacias desséchés.

**Gestion des sites couverts d'arbrisseaux générés par le processus de succession**
- Il est nécessaire d'abattre les plantes ligneuses au niveau du sol au moyen d'une débroussailleuse manuelle motorisée.
- Dans le but de conserver l'état du site géré, le ramassage des matières organiques et l'évacuation de celles-ci sont à exécuter au moyen d'équipements manuels.
- Il est recommandé de couper en morceaux les matières organiques ligneuses abattues et évacuées au moyen d'un coupe-branches, puisque cette démarche facilite l'évacuation et, plus tard, l'utilisation de celles-ci.

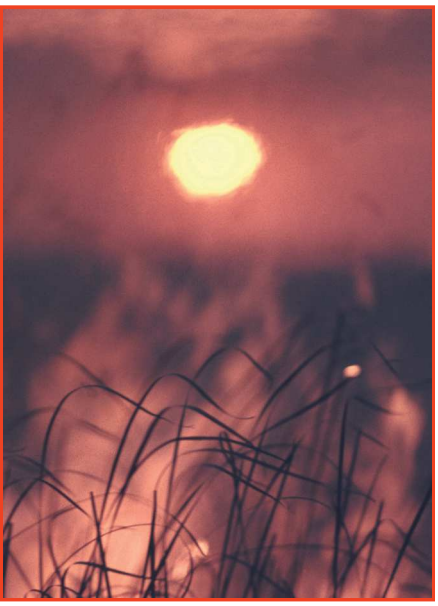

# Les effets du feu

# Synthèse

Lors de l'étude des effets environnementaux du feu, nous avons été amenés à constater que brûler les champs en hiver est bénéfique pour des habitats humides de la plaine et des zones herbagères. Par contre, la mise à feu exerce un impact plutôt négatif sur des zones à hautes plantes herbacées. Durant la période de végétation, le brûlage a une incidence clairement négative sur les biocénoses des bois et des prairies de collines. À cet égard, il convient de mentionner que le brûlage de ces dernières peut entraîner aussi le dépérissement de nombreuses espèces de papillons protégées. Toutefois, après des incendies à effets marquants, la régénération des espèces décimées par le feu peut être stimulée par le fauchage effectué en fonction du rythme de reproduction des papillons et par celui des prairies qui ne sont pas fauchées.

Les études que nous avons effectuées confirment que le recours simultané à la mise en pâturage et à la mise à feu peut s'avérer efficace dans la gestion des habitats herbacés, à condition qu'il s'agisse d'un traitement par brûlage des taches d'étendue restreinte séparées les unes des autres.

L'effet exercé par la mise à feu a été analysé par deux méthodes. D'une part, les impacts écologiques des brûlages volontaires ou involontaires de ces dernières années ont été étudiés, plus particulièrement ceux qui sont exercés sur des espèces de plantes, d'insectes, d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux protégés. D'autre part, nous avons tâché de recueillir des informations sur les impacts écologiques des brûlages planifiés d'étendues restreintes exécutées en période d'hiver. Les conclusions auxquelles nous avons abouti, sans distinction de méthodes, sont convergentes, ce qui nous permet de faire les constats comme suit:

Lorsque l'on fait brûler les habitats humides de la Grande Plaine hongroise, il faut s'assurer qu'il y reste des habitats de nutrition convenables pour des espèces d'aigrettes et de spatules, et veiller à ce que les roseaux leur servant d'habitats de nidification ne soient pas détruits. Par ailleurs, l'expérience nous a déjà montré que des colonies de spatules sont en migration permanente, ce qui fait que des sites déjà désertés par elles peuvent être intégrés dans le traitement par le feu. Le résultat attendu du traitement par ce dernier est que la végétation des marécages endommagée par les spatules se renouvelle, ce qui permettra aux espèces en question d'y revenir plus tard. Par contre, il n'est conseillé de recourir au traitement par brûlage des zones boisées que s'il n'est pas possible par tout autre moyen de combattre les espèces de ligneux adventifs indésirables. Il est même recommandé d'y combiner occasionnellement le brûlage comme traitement avec la mise en pâturage de ces étendues.

Il serait particulièrement important de faire brûler les habitats envahis fortement par l'amorphe buissonnante (Amorpha fruticosa) afin d'ouvrir ceux-ci aux Râles des genêts (Crex crex), d'autant plus que la propagation de cette plante invasive le long de la Tisza a déjà entraîné une importante régression des prairies humides des zones inondables. Des habitats pour oiseaux de rivage peuvent être créés en procédant à la mise en feu en hiver des zones marécageuses de rivage de la Grande Plaine hongroise. En effet, la rive aride du cours d'eau présente un excellent habitat de nidification, alors que la boue riche en humus et contenant beaucoup d'invertébrés offre un habitat de nutrition à de nombreuses espèces d'oiseaux au nombre d'individus décroissant, comme l'avocette élégante, le vanneau huppé, la barge à queue noire et le chevalier gambette.

Ce qui caractérise les habitats de montagne et de colline, c'est qu'à ces endroits, il devient possible d'aider la reconstitution des populations de papillons effondrées suite aux feux dévastateurs. Ceci peut se faire d'une part au moyen de fauchages effectués compte tenu du cycle de vie des papillons aux besoins écologiques spécifiques, et d'autre part en laissant intactes les zones structurées de façon convenable, sans y procéder au fauchage. Pour cette raison-là et par des années de sécheresse, il serait recommandé de faucher les champs en plusieurs bandes, ce qui permettra d'éviter de recourir à la brûlure. Par contre, par des années de précipitations plus importantes où des herbes poussent en abondance, il est opportun de procéder au fauchage sur 20 à 30 % de l'étendue, tout en laissant des tâches intactes, disposées en mosaïques. Grâce à cette méthode, il devient possible de prévenir les dégâts causés par le brûlage des prairies non traitées et couvertes de vieilles herbes mortes. Chaque année on fait alterner les bandes fauchées, destinées à prévenir l'incendie, ainsi que les étendues disposées en mosaïques dont le fauchage est effectué à des périodicités fixées, de même que la disposition des étendues non fauchées, de façon à contribuer à la conservation et l'enrichissement de la biodiversité sur des collines couvertes de prairies sèches.

En fixant le calendrier des mises en feu, il est apparu que les brûlages d'hiver appelés „feux froids" exercent un impact de loin moins dévastateur sur l'écosystème d'automne ou de début printemps que les feux d'été. Mais si l'on laisse s'accumuler la végétation séchée sur des prés mis en pâturage, le risque d'incendie, dû notamment à la foudre, devient trop important. Or, de tels feux exercent un impact beaucoup plus durable sur les êtres vivants, puisque lors du feu des strates plus profondes du sol brûlent également en fonction de la température du feu, ce qui entraîne la destruction de tous les grains, tout comme celle de la plupart des œufs ou de nymphes et chrysalides s'y trouvant. Pour cette raison, il est fortement recommandé d'appliquer le traitement par le feu en hiver, tout en procédant au fur et à mesure, par des étendues plus restreintes en vue de prévenir justement la déclaration d'incendies plus dévastateurs en période d'été, et afin de diminuer de manière importante la pollution de l'air.
Pour conclure, nous nous permettons de rappeler d'une manière succincte les mesures à prendre qui, basées sur la collaboration entre les pompiers et les autorités environnementales, sont censées, grâce aux brûlages planifiés, contribuer au renforcement de la biodiversité avant tout des prairies de la Grande Plaine hongroise, ou des zones contaminées par des espèces d'arbres invasifs.

- Le brûlage ne doit affecter que des superficies de quelques hectares.
- Avant de procéder au brûlage, il est vivement recommandé de faucher les zones qui entourent les terres à brûler, et de constituer à l'intérieur de celles-ci des bandes fauchées à des distances de 50 mètres les unes par rapport aux autres.
- Le brûlage doit être effectué en possession de tous les permis requis et en présence des pompiers et des autorités environnementales.
- Le brûlage doit être effectué durant la saison d'hiver (du 30 novembre au 31 janvier), et si possible par temps calme.